



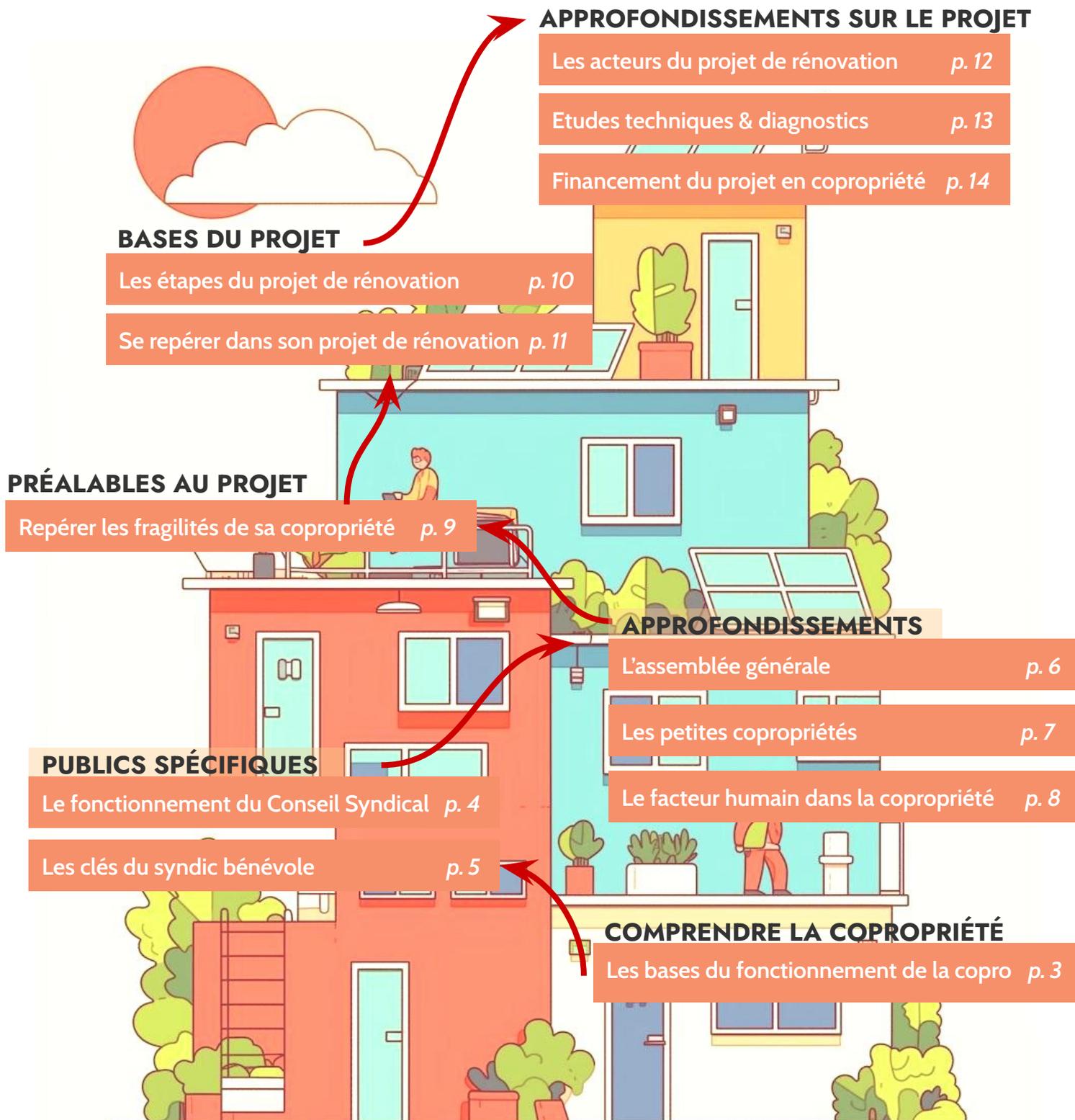
Laure Cam Conseil

Copropriétaires

# Catalogue d'ateliers de formation

Ce document recense les différents ateliers de formation et de sensibilisation à destination de copropriétaires. La plupart sont adressés à tout type de copropriétaire mobilisé, qu'il soit ou non au Conseil Syndical, car chacun doit pouvoir mieux comprendre le fonctionnement de sa copropriété.

Les ateliers sont classés ci-dessous de façon thématique. S'il n'est pas indispensable d'avoir suivi tous les ateliers précédents pour comprendre ceux situés en haut du classement, il est préférable de disposer par exemple de connaissances sur les étapes du projet avant d'approfondir le point des études techniques.



Ces ateliers de formation sont conçus pour être organisés par la collectivité au bénéfice des copropriétaires de son territoire.

## 1 Réservez d'un ou plusieurs ateliers

Avec la collectivité, nous nous rencontrons dans un premier temps afin d'échanger sur les enjeux du territoire et vos besoins en ateliers de formation. Cet échange permet d'adapter au mieux le contenu de l'atelier et ses objectifs. Nous définissons également ensemble les modalités pratiques de la tenue de l'atelier (lieu, inscriptions préalables...).

L'atelier se tient dans des locaux mis à disposition par la collectivité.

Il est possible de prévoir dès le démarrage l'organisation de plusieurs ateliers, échelonnés sur plusieurs mois.

*Idée pour mobiliser les copropriétaires : "Mon passeport Copro" pour inciter à s'intéresser à sa copropriété et monter en compétence!*



## 2 La tenue de l'atelier

Tous les ateliers ont pour point commun d'apporter des connaissances théoriques en mettant en oeuvre différents outils pédagogiques : mise en application, jeux de cartes, exemples concrets, échanges autour d'une question... L'idée est d'apprendre sans assister à un cours magistral !

Bien la partie "apports théoriques" reste indispensable dans certains cours, le but est de rendre intéressant un sujet a priori peu attractif pour les copropriétaires. 😊

Par ailleurs, le concret étant très important pour ancrer les nouvelles connaissances, la réalité du terrain est systématiquement prise en compte et mise en avant. L'intervenante exerçant également en tant que consultante et AMO, elle est en capacité de donner des exemples issus de ses propres expériences ou de celles de son réseau.

**BON À SAVOIR** : La plupart des ateliers peuvent également être organisés en visio. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !

## 3 La suite

A l'issue de la formation, tous les participants reçoivent une attestation de présence ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Un échange est organisé avec la collectivité afin de débriefer du ou des ateliers et d'en retirer des enseignements sur la connaissance du terrain, les interrogations récurrentes des copropriétaires, les freins relevés et le potentiel d'intervention de la collectivité pour faciliter la dynamique locale.

Les retours du questionnaire de satisfaction sont partagés à la collectivité.

### Entreprises

Si l'un des ateliers vous intéresse pour vos collaborateurs, les modalités définies dans le document "Catalogue d'ateliers de formation - Collectivités et professionnels" s'appliquent au niveau de l'organisation. N'hésitez pas à nous consulter pour l'adaptation des tarifs en inter-entreprises !

# Comprendre la copropriété

## LES BASES DU FONCTIONNEMENT DE LA COPROPRIÉTÉ

### PUBLIC VISÉ

Copropriétaires

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Animations interactives

 Remis aux participants : support de présentation

**DURÉE** Une demi-journée (3 heures)

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 5 et 30 participants

### OBJECTIFS

A l'issue de l'atelier, les participants seront capable de :

- ✓ Identifier leurs droits et obligations en tant que copropriétaires ;
- ✓ Reconnaître ce qui relève des parties communes et privatives ;
- ✓ Localiser les informations-clés sur leur résidence

## DESCRIPTION / CONTENU

La copropriété répond à un régime juridique spécifique essentiellement défini par la loi du 10 juillet 1965 et le décret du 17 mars 1967. Il régit l'organisation, le rôle de chaque instance, les droits et devoirs des copropriétaires...

Il est essentiel pour toute personne ayant acheté un bien en copropriété de comprendre ce fonctionnement. C'est ce qui lui permettra de comprendre ce qui relève de lui-même ou de l'ensemble de la copropriété, à quoi servent les charges, à qui s'adresser pour quelle question, etc.

Lors de cet atelier, seront abordés les points suivants :

- La constitution du bâtiment en copropriété : les parties communes et les parties privatives
- Les documents de base de la copropriété : immatriculation, règlement de copropriété, carnet d'entretien
- Le rôle des acteurs : copropriétaires, syndic, Conseil Syndical
- Les grands principes de la gestion financière de la copropriété : le budget et les charges



# Public spécifique

## LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL SYNDICAL (CS)

### PUBLIC VISÉ

Copropriétaires membres de Conseils Syndicaux (ou souhaitant le devenir)

### PRÉ-REQUIS

Notions de fonctionnement de la copropriété

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Animations interactives
- Échanges collaboratifs et retours d'expérience

 Remis aux participants :

- support de présentation
- compilation des propositions d'organisation

**DURÉE** 2 heures

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 5 et 30 participants

### OBJECTIFS

A l'issue de l'atelier, les participants seront capable de :

- ✓ Identifier leurs droits et devoirs en tant que membres d'un Conseil Syndical ;
- ✓ Différencier les limites des rôles de chacun dans le fonctionnement de la copropriété ;
- ✓ Proposer des outils au sein de leur propre CS.

## DESCRIPTION / CONTENU

Le Conseil Syndical (CS) est composé de copropriétaires mobilisés dans la gestion de leur résidence. Bénévoles, ils investissent du temps et de l'énergie à faire avancer les projets de l'immeuble.

L'organisation du CS est en partie encadrée par la loi. Cette formation a pour objectif d'informer les membres du CS sur leurs droits et devoirs.

Par ailleurs, une grande marge de manoeuvre existe pour le fonctionnement quotidien du CS. La méthode de travail collectif peut être adaptée à chaque groupe de copropriétaires en fonction de leurs profils, leur disponibilité, etc.... Cette formation a également vocation à fournir aux conseillers syndicaux des outils d'organisation pour gagner en efficacité et avancer sereinement sur les projets communs.

Lors de cet atelier, seront abordés les points suivants :

- Les membres du CS
- Leur élection
- Le rôle du CS
- Les pouvoirs spécifiques du président du CS
- L'organisation au sein du Conseil : outils et conseils



**Collaboratif** : comment structurer ou améliorer l'organisation de mon propre CS ?



# Public spécifique

## LES CLÉS DU SYNDIC BÉNÉVOLE

### PUBLIC VISÉ

Copropriétaires syndics bénévoles  
(ou souhaitant le devenir)

### PRÉ-REQUIS

Notions de fonctionnement de la copropriété

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Animations interactives
- Échanges collaboratifs et retours d'expérience

 Remis aux participants :

- support de présentation
- la check-list du syndic bénévole

**DURÉE** 2 heures

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 5 et 30 participants

### OBJECTIFS

A l'issue de l'atelier, les participants seront capable de :

- ✓ Identifier leurs obligations en tant que syndics bénévoles ;
- ✓ Organiser le fonctionnement de la copropriété qu'ils gèrent ;
- ✓ Anticiper les moments-clés de l'année de gestion ;

## DESCRIPTION / CONTENU

Par choix ou par nécessité, certains copropriétaires se retrouvent propulsés au poste de syndic bénévole. Le rôle qu'ils remplissent est très règlementé et ils acceptent alors de répondre à des obligations en termes de gestion de la copropriété. Il est donc impératif de les connaître.

Dans la majorité des cas, le syndic bénévole n'est pas un professionnel de la gestion immobilière. Cette formation vise ainsi à présenter de façon claire et compréhensible les règles que doit respecter le syndic bénévole et à le doter de ressources pour mener à bien sa mission.

Lors de cet atelier, seront abordés les points suivants :

- Qui peut être syndic bénévole ?
- Le rôle du syndic bénévole au sein de la copropriété
- Ses obligations : gestion financière et administrative de la copropriété, suivi de l'entretien du bâtiment...
- Les documents et contrats incontournables
- Des outils et des méthodes d'organisation en tant que syndic bénévole
- Les ressources à disposition : interlocuteurs, outils existants, sources fiables d'information...



# Approfondissement du fonctionnement L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

## PUBLIC VISÉ

Copropriétaires

## PRÉ-REQUIS

Notions de fonctionnement de la copropriété

## MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Animations interactives
- Échanges collaboratifs et retours d'expérience

 Remis aux participants :

- support de présentation
- compilation des propositions issues des échanges collaboratifs

**DURÉE** 2 heures

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 5 et 30 participants

## OBJECTIFS

A l'issue de l'atelier, les participants seront capable de :

- ✓ Lister les points-clés de l'AG ;
- ✓ Anticiper les éléments incontournables pour une prise de décision effective et valable ;
- ✓ Proposer des pistes d'amélioration de la participation en AG à leurs syndic et CS ;

## DESCRIPTION / CONTENU

L'Assemblée Générale (AG) est LE moment de l'année pour la copropriété : c'est le temps de la prise de décision collective. Il n'était donc pas possible de consacrer moins d'un atelier entier à cet évènement. Connaître les règles qui régissent l'AG permet d'organiser le travail au cours de l'année pour disposer de tous les éléments à la bonne date et éviter de voir la mise au vote d'une décision reportée à l'année suivante. Une attention particulière est portée au cours de l'atelier sur l'identification des points-clés et l'anticipation des risques de blocages.

L'AG, c'est aussi souvent le seul moment de l'année où les copropriétaires se voient et font connaissance. L'occasion de resserrer les liens dans la copropriété, afin de mener ensuite des projets en commun !

Lors de cet atelier, seront abordés les points suivants :

- Le rôle de l'AG
- La convocation : formalisme, annexes, ordre du jour
- Le déroulé de l'AG
- Les règles de vote : majorités
- La représentation en AG : vote par correspondance, pouvoirs, visioconférence...
- Le Procès-verbal de l'AG
- Après l'AG : le délai de contestation et la mise en oeuvre des décisions



**Collaboratif** : comment améliorer la présence physique des copropriétaires à notre AG ?



# Approfondissement du fonctionnement

## LES PETITES COPROPRIÉTÉS

MOINS DE 10 LOTS MAIS QUAND MÊME EN COPRO !

### PUBLIC VISÉ

Copropriétaires

### PRÉ-REQUIS

Notions de fonctionnement de la copropriété

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Animations interactives
- Échanges collaboratifs et retours d'expérience

#### Remis aux participants :

- support de présentation
- note synthétique du régime de la petite copropriété

**DURÉE** 2 heures

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 5 et 30 participants

### OBJECTIFS

A l'issue de l'atelier, les participants seront capable de :

- ✓ Différencier le régime des petites copropriétés de celui des copropriétés "classiques" ;
- ✓ Adapter l'organisation de leur copropriété à ses obligations ;
- ✓ Se saisir des avantages de ce statut et éviter les potentiels blocages ;

## DESCRIPTION / CONTENU

Le régime de la copropriété "*régit tout immeuble bâti ou groupe d'immeubles bâtis à usage total ou partiel d'habitation dont la propriété est répartie par lots entre plusieurs personnes*" (article 1 de la loi du 10 juillet 1965). Il s'applique donc dès que 2 propriétaires différents sont propriétaires de 2 lots différents dans un même immeuble. Il peut donc exister des copropriétés à 2, 4, 6 copropriétaires.

Un statut spécifique a été créé pour les petites copropriétés afin d'adapter la rigueur du droit à leur taille. Au-delà de la réglementation, leur fonctionnement au quotidien est aussi différent de celui d'une copropriété de taille plus classique : le petit nombre de copropriétaires peut favoriser les projets communs comme créer des blocages. Leur taille a un impact sur tous les aspects de la copropriété : technique, juridique, administratif et humain.

Lors de cet atelier, seront abordés les points suivants :

- Qu'est-ce qu'une "petite copropriété" ?
- La réglementation spécifique aux petites copropriétés
- Le cas spécifique des copropriétés à deux
- Les risques à ne pas respecter la loi
- Comment adapter l'organisation de sa petite copropriété ? Anticiper les blocages et se saisir des opportunités permises par le petit nombre de copropriétaires !

# Approfondissement du fonctionnement

## LE FACTEUR HUMAIN DANS LA COPROPRIÉTÉ



### PUBLIC VISÉ

Copropriétaires

### PRÉ-REQUIS

Notions de fonctionnement de la copropriété

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Animations interactives
- Échanges collaboratifs et retours d'expérience

#### Remis aux participants :

- support de présentation
- compilation des propositions issues des échanges collaboratifs

**DURÉE** 2 heures

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 5 et 30 participants

### OBJECTIFS

A l'issue de l'atelier, les participants seront capable de :

- ✓ Reconnaître les enjeux humains soulevés par les décisions à prendre dans leur résidence ;
- ✓ Nommer les situations tendues et désamorcer le conflit ;
- ✓ Utiliser des outils pour fluidifier les relations dans leur copropriété ;

## DESCRIPTION / CONTENU

La copropriété est un domaine très technique et juridique mais il ne faut pas en oublier qu'il s'agit surtout d'une mini-société dans laquelle le facteur humain est au centre. Le bien en copropriété peut représenter un toit au quotidien, un investissement distant, des souvenirs familiaux, et encore bien d'autres choses selon les propriétaires ! Les réactions et la mobilisation face au changement que représente un nouveau projet seront ainsi diverses et variées. Mieux comprendre les relations interpersonnelles au sein de la copropriété est utile pour avancer collectivement.

Un zeste de sociologie pour faire coller à la réalité le monde juridique de la copropriété !

Lors de cet atelier, seront abordés les points suivants :

- Des difficultés d'être propriétaire dans un collectif : les représentations de la propriété privée
- Bases de la Communication Non Violente (CNV) appliquées à la copropriété
- L'escalade du conflit (ou comment identifier le point de non-retour et l'éviter)
- Les tensions et les personnalités difficiles en copropriété : les diversités font le projet !
- La cohésion des acteurs de la copropriété



**Collaboratif** : comment créer du lien dans ma copropriété ?

# Préalables au projet

## REPÉRER LES FRAGILITÉS DE SA COPROPRIÉTÉ



### PUBLIC VISÉ

Copropriétaires

### PRÉ-REQUIS

Notions de fonctionnement de la copropriété

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Animations interactives
- Échanges collaboratifs et retours d'expérience

 Remis aux participants :

- support de présentation
- fiche d'auto-diagnostic

**DURÉE** Une demi-journée (selon le nombre de participants)

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 5 et 15 participants

### OBJECTIFS

A l'issue de l'atelier, les participants seront capable de :

- ✓ Réaliser un rapide état des lieux du fonctionnement de leur copropriété ;
- ✓ Identifier les principales fragilités de leur copropriété ;
- ✓ S'orienter vers les étapes d'assainissement de la situation préalables à un projet serein ;

## DESCRIPTION / CONTENU

Un projet commun, a fortiori de rénovation, ne peut pas s'engager sereinement en présence de fragilités dans la copropriété. Il est donc indispensable de réaliser un premier état des lieux du fonctionnement de la copropriété pour vérifier que tous les feux soient bien au vert avant de se lancer dans un projet qui pourra durer plusieurs années.

Une fois dressée une première liste des signaux d'alerte à prendre en compte, cet atelier a vocation à travailler avec les copropriétaires présents sur leurs cas concrets et de dresser ensemble un premier auto-diagnostic.

Lors de cet atelier, seront abordés les points suivants :

- Conformité aux obligations réglementaires
- Fragilités techniques
- Fragilités économiques
- Fragilités de gestion
- Où trouver les informations ?
- Quels risques ces fragilités font-elles encourir ? Priorisation des points à traiter.
- Comment traiter les problèmes pour se lancer sereins dans un projet collectif ? Les outils et les acteurs à disposition pour aider la copropriété.



**Concret** : une partie de l'atelier sera consacrée à l'auto-diagnostic de sa propre copropriété !

# Bases du projet de rénovation

## LES ÉTAPES DU PROJET DE RÉNOVATION EN COPROPRIÉTÉ

### PUBLIC VISÉ

Copropriétaires

### PRÉ-REQUIS

Notions de fonctionnement de la copropriété

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Animation interactive au coeur de l'atelier
- Apports théoriques
- Échanges collaboratifs et retours d'expérience

 Remis aux participants :

- frise-mémo des grandes étapes du projet

**DURÉE** Une demi-journée (3 heures)

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 6 et 20 participants

### OBJECTIFS

A l'issue de l'atelier, les participants seront capable de :

- ✓ Visualiser l'ensemble des étapes d'un projet de rénovation en copropriété ;
- ✓ Repérer les prochaines actions pour sa copropriété et anticiper les moments-clés ;
- ✓ Identifier les compléments à apporter à leur projet et vers qui se tourner pour cela.

## DESCRIPTION / CONTENU

Entre diagnostics obligatoires et facultatifs, dossiers techniques et administratifs, subventions et prêts, prise de décision et calendrier, il peut être complexe de s'y retrouver dans le déroulé d'un projet de rénovation en copropriété ! Pour avoir une vision globale du chemin à traverser et ne rater aucune étape, nous allons ensemble clarifier l'ordre des étapes du projet. Du point de départ et des préalables incontournables à la mise en oeuvre des travaux, en passant par la construction du programme de travaux et son financement, nous mettrons en avant les points d'alerte à ne pas oublier.

L'atelier est participatif. Il mobilise un jeu de cartes pour favoriser les échanges et la compréhension des connexions et interdépendances entre les étapes. Les retours d'expériences et questions des participants enrichissent le contenu avec la réalité du terrain.

Lors de cet atelier, seront abordés les points suivants :

- Les étapes du projet : de la mobilisation à la réalisation des travaux
- La durée de ces étapes
- Les acteurs qu'elles font intervenir
- La coordination avec le temps de la copropriété : positionnement des AG...

 **Intéactif** : un atelier conçu autour d'un jeu de cartes

*Remarque* : cet atelier peut être adapté à des territoires touristiques (cartes supplémentaires)



# Bases du projet de rénovation

## OÙ EN SOMMES-NOUS DANS NOTRE PROJET DE RÉNOVATION ?

### PUBLIC VISÉ

Copropriétaires

### PRÉ-REQUIS

Notions de fonctionnement de la copropriété

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Échanges collaboratifs et retours d'expérience
- Co-construction des réponses aux questions
- Apports théoriques complémentaires

 Remis aux participants :

- mémo des grandes étapes du projet
- feuille de route avec des actions concrètes

**DURÉE** Une demi-journée (selon le nombre de participants)

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 5 et 15 participants

### OBJECTIFS

A l'issue de l'atelier, les participants seront capable de :

- ✓ Qualifier leur état d'avancement dans le projet ;
- ✓ Identifier les étapes suivantes et les actions concrètes à engager pour avancer ;
- ✓ S'inspirer de l'expérience des autres copropriétés pour consolider leur propre projet.

## DESCRIPTION / CONTENU

Le but de cet atelier participatif est d'aider les propriétaires à s'y retrouver dans les étapes de leur projet, qu'il ait été entamé il y a 6 ans ou la semaine précédente. Qu'est-ce qui a été réalisé pour définir le projet ? Quelles sont les raisons des blocages ou des reports d'AG en AG ? Quelles informations manquent encore pour avancer ? Vers quel professionnel se tourner ?

L'atelier est envisagé sous la forme d'un échange constructif entre les participants afin que chacun, peu important l'avancée du projet de sa copropriété, puisse s'enrichir de l'expérience des autres. Ainsi, les participants pourront éviter les erreurs commises sur d'autres copropriétés, anticiper les blocages rencontrés par d'autres mais également mettre en oeuvre les bonnes pratiques et expérimenter les innovations partagées lors de l'atelier.

Basé sur les cas concrets apportés par les propriétaires, le contenu précis de l'atelier est bien entendu susceptible de varier. De manière générale, lors de cet atelier, seront abordés les points suivants :

- Aider les copropriétaires à s'y retrouver dans leurs projets : à quelle étape se situe-t-on du projet ?
- Orienter vers les bons interlocuteurs, les outils disponibles, les prochaines étapes
- Etablir une feuille de route avec des actions concrètes, par copropriété participante



**Concret** : l'établissement participative d'une feuille de route personnalisée par copropriété participante



# Approfondissement sur le projet

## LES ACTEURS DU PROJET DE RÉNOVATION

A QUI S'ADRESSER POUR QUOI ?

### PUBLIC VISÉ

Copropriétaires

### PRÉ-REQUIS

Notions de fonctionnement de la copropriété  
Les grandes étapes du projet

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Animations interactives
- Échanges avec les participants

 Remis aux participants :

- fiches récap' des acteurs de la rénovation  
(adaptées au territoire, coordonnées des acteurs locaux)

**DURÉE** 2 heures

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 5 et 30 participants

### OBJECTIFS

A l'issue de l'atelier, les participants seront capable de :

- ✓ Localiser le bon interlocuteur pour son besoin ;
- ✓ Anticiper la sollicitation des acteurs concernés selon l'avancement du projet.

## DESCRIPTION / CONTENU

Une fois les grandes étapes du projet repérées, il est nécessaire de faire les présentations avec ses différents acteurs. Connaître l'écosystème local permet de s'orienter efficacement et de mobiliser tous les soutiens disponibles. Une multiplicité de professionnels est susceptible d'intervenir sur un projet de rénovation en copropriété. Chacun a sa spécialité et ses compétences. Certains sont incontournables et d'autres n'apparaissent qu'en fonction du contenu du projet.

Cet atelier présente les domaines d'expertise de chacun, sur quels moments/étapes/études ils sont mobilisés, la complémentarité de leurs compétences et les limites de leurs missions.

Lors de cet atelier, seront abordés les points suivants :

- Les copropriétaires et le Conseil Syndical
- Le syndic
- Le Maître d'oeuvre
- L'AMO
- Les financeurs ou pré-financeurs : ANAH, banques...
- Les personnes publiques : Mairie, service urbanisme, ABF...
- Les autres personnes ressources thématiques : juridique, technique, architecture...



# Approfondissement sur le projet

## ÉTUDES TECHNIQUES & DIAGNOSTICS

S'Y RETROUVER DANS LA JUNGLE DES SIGLES

### PUBLIC VISÉ

Copropriétaires

### PRÉ-REQUIS

Notions de fonctionnement de la copropriété  
Les grandes étapes du projet

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Animation interactive au coeur de l'atelier
- Apports théoriques
- Échanges collaboratifs et retours d'expérience

 Remis aux participants :  
- lexique des sigles des diagnostics

**DURÉE** 2 heures

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 5 et 20 participants

### OBJECTIFS

A l'issue de l'atelier, les participants seront capable de :

- ✓ Reconnaître les études derrière les sigles ;
- ✓ Choisir les études les plus opportunes pour leur copropriété ;
- ✓ Expliquer les raisons de l'engagement d'une telle étude à leurs copropriétaires ;

## DESCRIPTION / CONTENU

DPE, PPT, DTG, RAAT... Le monde des diagnostics en copropriété fourmille de sigles obscurs et complexes. Comment savoir quelle étude est obligatoire pour mon cas précis ? Peut-on réunir plusieurs études en une seule ? Si je demande des devis pour un certain type de diagnostic, les professionnels vont-ils tous se baser sur la même définition, le même contenu ?

Conçu autour de cartes thématiques, cet atelier va répondre à toutes ces questions ! En nous lançant dans la traduction des sigles, nous allons clarifier quelle étude sert à quoi et quel professionnel est susceptible de la mettre en oeuvre. Ceci en faisant ressortir les études obligatoires et comment il est possible de transformer l'obligation qu'elles représentent en opportunité pour la copropriété.

Lors de cet atelier, seront abordés les points suivants :

- Etude, diagnostic, audit... entre contenu règlementaire et liberté contractuelle
- Les études globales
- Les études spécifiques
- Les obligations réglementaires
- Les délais de validité de ces diagnostics
- Les liens entre les diagnostics : complémentarité et intégrations
- La mise en oeuvre : cahier des charges ou pas ?



**Intéactif** : un atelier conçu autour de cartes thématiques

# Approfondissement sur le projet

## FINANCEMENT DU PROJET EN COPROPRIÉTÉ



### PUBLIC VISÉ

Copropriétaires

### PRÉ-REQUIS

Notions de fonctionnement de la copropriété  
Les grandes étapes du projet

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Animation interactive au coeur de l'atelier
- Apports théoriques
- Échanges collaboratifs et retours d'expérience

 Remis aux participants :

- support de présentation

**DURÉE** 2 heures

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 5 et 30 participants

### OBJECTIFS

A l'issue de l'atelier, les participants seront capable de :

- ✓ Lister les outils financiers dont ils peuvent se saisir pour leur projet ;
- ✓ Visualiser les solutions à disposition pour mener à bien financièrement leur projet ;
- ✓ Planifier les moments-clés des dossiers (sollicitation des interlocuteurs, dépôt du dossier, versement des fonds) ;

## DESCRIPTION / CONTENU

Construire un projet de rénovation en copropriété, c'est aussi construire son plan de financement. Ce dernier prend en compte les aides financières qui peuvent venir diminuer la quote-part mais également les outils financiers que les propriétaires pourront mobiliser pour étaler leur quote-part dans le temps.

Selon son profil, la copropriété pourra solliciter certaines outils financiers plutôt que d'autres (notamment avec la distinction résidences principales / résidences secondaires). Pour faire face à la mixité des usages dans une même résidence, la présentation sera assez large pour englober la majeure partie des typologies de propriétaires. Elle pourra être adaptée selon le territoire pour prendre plus ou moins en compte certaines aides que d'autres.

Lors de cet atelier, seront abordés les points suivants :

- Le mécanisme du paiement des travaux (répartition, budget, facturation...)
- Financer la quote-part :
  - ANAH et autres aides nationales
  - Financements locaux (adapté au territoire)
  - Certificats d'Economie d'Energie (CEE)
  - Ressources locatives et fiscalité
- Avancer la quote-part :
  - Prêts copropriété
  - Contrat de Performance Energétique (CPE)